

# Si vous n'êtes pas résident du secteur Gare Sud



## TARIFS HORAIRES

Stationnement payant du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.

ZONE STATIONNEMENT COURTE DURÉE	ZONE STATIONNEMENT LONGUE DURÉE	Tarif
30 min		0,90 €
45 min		1,40 €
1h		2,00 €
1h15		2,50 €
1h30	5h	3,10 €
1h45	-	3,80 €
-	8h30	4,00 €
2h	-	4,50 €

## MODALITÉS DE PAIEMENT

- > Directement à l'horodateur (CB avec ou sans contact ou espèces).
- > Via les applications PayByPhone ou EasyPark disponibles gratuitement sur les stores.

### Avantage :

Grâce aux applis vous pouvez, à distance, modifier la durée de votre stationnement et recevoir une notification sur votre smartphone quand votre temps autorisé est presque atteint.



## Information et contact



Agence DiviaMobilités  
16, place Darcy  
de 9h30 à 19h du lundi au samedi



03 80 11 29 29  
de 7h à 20h du lundi au samedi  
appli smartphone



divia.fr  
e-boutique

Ne pas jeter sur la voie publique  
Edition Kéolis Dijon Multimodalité - Janvier 2016



## Stationnement sur voirie à Dijon

## SECTEUR RÉSIDENT GARE SUD

### Liste des rues

- **Albert 1<sup>er</sup> (avenue)**  
(entre la rue Hoche et la rue de l'Arquebuse)
- **Alice Guy (allée)**
- **Arquebuse (rue de l')**
- **Bernard Loiseau (allée)**
- **Champmol (rue de)**
- **Claudine Picardet (allée)**
- **Colette (allée)**
- **Faubourg Raines (rue du)**  
(entre la rue Hoche et l'avenue de l'Ouche)
- **François Robert (rue)**
- **Hoche (rue)**  
(entre la rue Albert 1<sup>er</sup> et le Quai Nicolas Rolin)
- **Hôpital (rue de l')** (côté pair)
- **Jardin des Plantes (rue du)**
- **Jehan de Marville (rue)**
- **Joliet (rue)**
- **Léon Bourgeois (allée)**
- **Nodot (rue)**
- **Nicolas Rolin (quai)**  
(entre la place du 1<sup>er</sup> Mai et la rue Hoche)
- **Ouche (avenue de l')**
- **Pierre Dubost (allée)**
- **Thibaudot (impasse)**
- **1<sup>er</sup> Mai (place du)**



# **INFOS PRATIQUES** stationnement sur voirie **Secteur résident Gare Sud**



***You live in the Gare Sud area, you can benefit from a preferential rate « resident » : 10€/month or 1€/day***

## Qu'est-ce que le tarif résident ?

C'est un avantage accordé aux habitants d'un quartier (zone  définie sur la carte).

Après inscription, les habitants bénéficient du tarif à 10€ par mois ou 1€ par jour.  
Ils peuvent stationner sur les places longue durée, en orange sur le plan, sans limitation de durée.

**Attention :**  
Cet avantage ne s'applique pas aux places courtes durées en bleu sur le plan.

## **MODE D'EMPLOI du tarif résident**

## 1) Modalités d'inscription

Pour justifier de vos droits, vous devez fournir :

- une pièce d'identité
  - un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (hors facture de téléphone)
  - la carte grise du véhicule, aux mêmes nom et adresse que le titulaire de la carte

- sur divia.fr/page/tarifs-du-stationnement-pour-les-residents

- par courrier à DiviaPark, BP 50929, 21009 DIJON Cedex

## Votre demande instruite

## 2) Modalités de paiement

Vous pouvez payer votre abonnement au mois (le mois commence le jour de l'achat), ou à la journée :

> Directement à l'horodateur (CB avec ou sans contact ou espèces)

Sélectionnez la touche «résident» de l'horodateur

> Via les applications PaybyPhone, Flowbird ou EasyPark disponibles gratuitement sur les stores

La saisie de votre plaque d'immatriculation est obligatoire

**Et pour combiner  
voiture, bus et vélo..**

**Passez facilement d'un mode à l'autre !**

Le secteur Gare Sud est desservi par :

- la ligne **tram** T2
  - plusieurs lignes de **bus**
    - dont la Lianes 3, la llanes 4
    - la Lianes 5

**Pas moins de 2 stations  
DiviaVélodi  
(vélo en libre-service)  
y sont implantées.**

